

Aides pour la rénovation énergétique 2020



1^{er} document à compléter (Cadre de contribution transmis par votre fournisseur d'énergie)

Travaux réalisés par un professionnel certifié «Reconnu Garant de l'Environnement» et matériels soumis à critères de performances



Lieu de la demande	Plafond du coût des travaux éligibles aux aides (équipement et pose)	Ménages aux revenus plus élevés	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus très modestes	Pour tous			
		Coup de pouce chauffage (non cumulable avec CEE)	Nouveau CITE*	Ma prime Rénov*	Coup de pouce chauffage (non cumulable avec CEE)	Ma prime Rénov*	TVA à 5,5 %	CEE (non cumulable avec Coup de pouce)	Éco-PTZ
		Par internet sur site du partenaire-signataire	Déclaration de revenus	Par internet www.maprimerenov.gouv.fr	Par internet sur site du partenaire-signataire	Par internet www.maprimerenov.gouv.fr	Au professionnel certifié RGE	Au fournisseur d'énergie	Banque
Chaudière gaz THPE (très haute performance énergétique) Vitodens ou Vitocrossal EtaS >= 92%	4 000 €	600 € + 150 € Prime partenaire	X	800 €	1 200 € + 300 € Prime partenaire	1 200 €	✓	✓	✓
Chaudière fioul à condensation Vitoladens ou Vitorodens EtaS >= 90%		X	X	X	X	X	✓	✓	✓
PAC air-eau, ou hybride Vitocal ou Vitocaldens	12 000 €	2 500 € + 1 000 € Prime partenaire	2 000 €	3 000 €	4 000 € + 1 500 € Prime partenaire	4 000 €	✓	✓	✓
PAC géothermique Vitocal	18 000 €	2 500 € + 1 000 € Prime partenaire	4 000 €	8 000 €	4 000 € + 1 000 € Prime partenaire	10 000 €	✓	✓	✓
PAC air-air Vitoclima Puissance nominale <= 12kW et SCOP mini >= 3,9		X	X	X	X	X	X	✓	✓
Chauffe-eau thermodynamique Vitocal	3 500 €	X	400 €	800 €	X	1 200 €	✓	✓	✓
Chaudière à granulés Vitoligno En association avec un silo de 225L et une régulation de classe IV minimum	18 000 €	2 500 € + 1 000 € Prime partenaire	4 000 €	8 000 €	4 000 € + 1 500 € Prime partenaire	10 000 €	✓	✓	✓
Chaudière à bûches Vitoligno En association avec un ballon tampon et une régulation de classe IV minimum	16 000 €	2 500 € + 1 000 € Prime partenaire	3 000 €	6 500 €	4 000 € + 1 500 € Prime partenaire	8 000 €	✓	✓	✓
Système Solaire Combiné Vitosol + Vitocell Certificat CSTBat, Solar Keymark ou équivalent (NF EN 12975 ; NF EN 12976)	16 000 €	2 500 €	3 000 €	6 500 €	4 000 €	8 000 €	✓	✓	✓
Chauffe-Eau Solaire Individuel Vitosol + Vitocell ou Vitodens 242-F / Vitocal 242-G + Vitosol Certificat CSTBat, Solar Keymark ou équivalent (NF EN 12975 ; NF EN 12976)	7 000 €	X	2 000 €	3 000 €	X	4 000 €	✓	✓	✓
Vitovolt		Prime autoconsommation de 90 à 390 € par kW crête					10% pour installation <ou = à 3 kWc		
Frais d'audit énergétique			300 €	400 €		500 €			
Dépose d'une cuve fioul	1 250 €	X	400 €	800 €	X	1 200 €	✓ si travaux induits	X	

	Ménages aux revenus plus élevés	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus très modestes
Montant maximum cumulé des aides (part du coût total des travaux TTC éligibles)		75 %		90 %
Reste à charge minimum toutes aides cumulées déduites (part de la facture TTC)		25 %		10 %

*Ma prime Rénov' et le Nouveau CITE ne sont destinés en 2020 qu'aux seuls propriétaires occupants de leur habitation principale (appartement ou maison individuelle) de plus de 2 ans.

Attention la Prime CEE / Coup de pouce doit être demandée (document Cadre de Contribution) avant la demande auprès de l'ANAH de Ma Prime Rénov / Nouveau CITE

Cumul des dispositifs des aides pour 2020

	Ma Prime Rénov'	CITE	Eco-PTZ	Aide Anah Sérénité	Aides des collectivités locales	Aides CEE / Coup de pouce	Aides d'Action Logement
Ma Prime Rénov'		✗	✓	✗	✓	✓	✓
CITE	✗		✓	✗	✓	✓	✓
Eco-PTZ	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Aide Anah Sérénité	✗	✗	✓		✓	✗	✓
Aides des collectivités locales	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Aides CEE / Coup de pouce	✓	✓	✓	✗	✓		✓
Aides d'Action Logement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

Plafond des aides :

Nouveau CITE :

Le montant total de l'aide ne peut excéder sur une période de 5 ans :

- 2 400 € pour une personne célibataire
- 4 800 € pour un couple
- + 120 € supplémentaire par enfant à charge

Ma Prime Rénov' :

Le montant total de l'aide ne peut excéder sur une période de 5 ans : 20 000 € par logement

Exemple de modernisation favorisé par les aides fiscales 2020

- Famille aux revenus modestes hors Ile-De-France
- 4 personnes - Revenu Fiscal de Référence < 39 192 €
- Remplacement d'une vieille chaudière fioul basse température dans une maison de + de 2 ans, située à Angers (46)

Matériel proposé par votre installateur Proactif

Vitocal 111-S 8kW et ses accessoires Main d'œuvre et mise en service	10 700 €
Total TTC - TVA 5,5 %	11 289 €
Montant maximum des aides (75 % des travaux)	8 467 €
Reste à charge minimum pour le particulier (25 % de 11 289 €)	2 822 €
Aides	
Coup de pouce CEE	4 000 €
Bonification partenaire Viessmann	1 500 €
Ma Prime Rénov' (Réduction de la prime à hauteur du montant maximum des aides)	2 967 €
Total Aides	8 467 €
Reste à charge net (total TTC)	2 822 €

Plafonds de ressources

Éligibilité selon revenu fiscal de référence du foyer

AUTRES RÉGIONS (Hors île de France)

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus plus élevés
1	14 879 €	19 074 €	27 706 €	Supérieur à 27 706 €
2	21 760 €	27 896 €	44 124 €	Supérieur à 44 124 €
3	26 170 €	33 547 €	50 281 €	Supérieur à 50 281 €
4	30 572 €	39 192 €	56 438 €	Supérieur à 56 438 €
5	34 993 €	44 860 €	68 752 €	Supérieur à 68 752 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 12 314 €	-

ÎLE DE FRANCE

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus plus élevés
1	20 593 €	25 068 €	27 706 €	Supérieur à 27 706 €
2	30 225 €	36 792 €	44 124 €	Supérieur à 44 124 €
3	36 297 €	44 188 €	50 281 €	Supérieur à 50 281 €
4	42 381 €	51 597 €	56 438 €	Supérieur à 56 438 €
5	48 488 €	59 026 €	68 752 €	Supérieur à 68 752 €
Par personne supplémentaire	+ 6 096 €	+ 7 422 €	+ 12 314 €	-

Liens utiles

Ma Prime Rénov'	https://www.maprimerenov.gouv.fr
TVA Taux réduit	https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23568
Crédit d'impôt 2020 le nouveau CITE	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1224 https://www.economie.gouv.fr/cedef/cite-credit-impot-2020
Éco-Prêt à Taux Zéro	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905
Le Chèque Énergie	https://www.chequeenergie.gouv.fr
Prime Coup de Pouce	https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020
Bonification partenaire Viessmann	ENGIE (Offre Viessmann Innov'Énergie) Tél. : 01 86 95 22 83 Offre EDF "Mon Chauffage Durable" https://www.prime-energie-edf.fr/mon-chauffage-durable Offre TOTAL "Mon Énergie Tout Compris" https://www.lenergieoutcompris.fr/aides-et-financement/mon-energie-tout-compris
Prime Quelle Énergie	https://www.quelleenergie.fr/aides-primaires/certificats-economies-energie/prime-energie

TROUVER UN INSTALLATEUR

RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT
RGE

Votre partenaire formé aux produits Viessmann

PROACTIF

Pour trouver le professionnel proche de votre domicile, une liste d'installateurs est disponible sur <https://bit.ly/ListeProactifs>

LE GOUVERNEMENT A MIS EN PLACE LE RÉSEAU FAIRE, un nouveau service public qui guide le particulier dans son projet de rénovation énergétique afin de lui expliquer l'ensemble des aides existantes.

<https://www.faire.fr>

Un conseiller FAIRE est disponible au

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

Viessmann France S.A.S.

Avenue André Gouy - B.P. 33 - 57380 FAULQUEMONT

VIESSMANN

www.viessmann.fr